



MAIRIE D'UNIAS

Le bourg
42210 UNIAS
Tel: 04-77-54-43-59

EXTRAIT REGISTRE DES DELIBERATIONS

07 février 2024

N°01/2024

Le 07 février 2024, le Conseil Municipal d'Unias s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUPORT Yves, Maire d'Unias, dûment convoqués le 31 janvier 2024.

Présents : Yves DUPORT, Marc MARLEF, Christophe RIOCREUX, Julien VEY, Joseph BRANCATO, Cyrielle GOUNY, Patrick RAIMOND et Christophe ROME

Absente excusée : Martine GUICHARDET (pouvoir à Yves DUPORT)

NBRE DE CONSEILLERS en exercice : 09
présents : 08
votants : 09

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203150-20240207-DEL012024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/02/2024

Publication : 08/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Date convocation : 31 janvier 2024

Secrétaire de séance : Patrick RAIMOND

OBJET : Encart publicitaire dans bulletin municipal



Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que, pour financer une partie du bulletin municipal, il sera demandé une contrepartie financière aux artisans et entreprises qui souhaitent un encart publicitaire dans le bulletin.

Le tarif unique proposé est de **50€** pour insertion d'une carte de visite dans le bulletin municipal de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **DECIDE** de demander aux artisans et entreprises extérieures à la commune une participation de **50 Euros** pour un encart publicitaire dans le bulletin municipal.

A UNIAS
Certifié exécutoire
Le 08 février 2024

Le Maire,
Yves DUPORT

Le secrétaire de séance
Patrick RAIMOND

